Hongkong va « appliquer vigoureusement » la loi sur la sécurité nationale, TikTok se retire

mercredi 8 juillet 2020, par AFP (Date de rédaction antérieure : 7 juillet 2020).

Le réseau social TikTok a annoncé la suppression de son application en raison de la nouvelle loi imposée par Pékin et défendue mardi par la chef de l'exécutif hongkongais.

Une semaine après que Pékin a imposé au territoire semi-autonome la nouvelle loi sur la sécurité nationale, la chef de l'exécutif hongkongais l'a défendue, mardi 7 juillet, s'engageant à l'*« appliquer vigoureusement »*, estimant que cette loi permettrait de rétablir la stabilité dans le territoire.
S'exprimant lors d'une conférence de presse, Carrie Lam s'est voulue à la fois rassurante et menaçante. Elle a mis notamment en garde les militants *« radicaux »* contre tout *« franchissement de la ligne rouge ». « Les conséquences d'une violation de cette loi sont très graves »*, a rappelé la chef de l'exécutif.
Elle a cependant nié les allégations selon lesquelles cette loi menacerait les libertés dont jouissent les quelque 7,5 millions de Hongkongais, qualifiant de *« sophismes »* les commentaires à son sujet.
Ce texte législatif *« n'est certainement pas aussi sombre qu'il y paraît pour Hongkong »*, a-t-elle lancé. *« Je suis certaine qu'avec le temps... la confiance sera plus grande »*, à la fois dans *« le principe "un pays, deux systèmes" », censé garantir des libertés et une autonomie inconnues en Chine continentale, ainsi que pour « l'avenir de Hongkong »*, a-t-elle ajouté.

TikTok suspend son application à Hongkong

La veille au soir, le réseau social Tiktok, très populaire chez les jeunes, a annoncé la suspension de son application à Hongkong à cause de cette loi. *« A la lumière des événements récents, nous avons décidé d'arrêter l'appli TikTok à Hongkong »*, a déclaré un porte-parole. L'arrêt complet va prendre quelques jours, selon TikTok, qui doit communiquer avec ses utilisateurs et ses annonceurs.

Facebook, Google et Twitter ont, eux, confirmé lundi 6 qu'ils ne répondaient plus aux demandes d'informations sur leurs utilisateurs émanant du gouvernement et des autorités de Hongkong, par respect pour la liberté d'expression. Les quatre plates-formes mondiales ont fait savoir que leurs équipes étaient en train d'examiner de près la nouvelle loi très controversée.
Hongkong, ex-colonie britannique rétrocédée à la Chine en 1997 à condition de conserver certaines libertés, bénéficie d'un accès Internet illimité, contrairement à la Chine continentale, où ces trois services sont par exemple bloqués.

TikTok, propriété du groupe chinois ByteDance, plébiscitée par les plus jeunes grâce à ses vidéos au ton léger, notamment autour de l'humour, de la danse et de la musique, comptait 800 millions d'utilisateurs en janvier dans le monde (selon DataReportal). La plate-forme a souvent dû se défendre de ses liens avec la Chine, où sa maison mère possède une application similaire, sous un autre nom. Elle a toujours nié partager des données avec les autorités chinoises et assuré ne pas avoir l'intention d'accepter de telles requêtes.

La loi sur la sécurité nationale, imposée le 30 juin par le régime chinois, se veut une réponse au

mouvement de contestation né il y a un an, sans précédent depuis 1997. La semaine dernière, en quelques heures, un climat de crainte s'est abattu sur la ville, la loi criminalisant notamment le fait d'appeler à l'indépendance ou une plus grande autonomie de Hongkong.

Nombre d'habitants ont effacé les traces informatiques de leur engagement démocratique alors que le gouvernement a ordonné lundi aux écoles de retirer les livres qui pourraient enfreindre le texte. Des ouvrages écrits par des figures du mouvement démocratique hongkongais ont également commencé à disparaître des bibliothèques de la ville.

Mme Lam a rejeté ces inquiétudes, affirmant que cette loi avait été conçue pour protéger les libertés de la majorité de la population. *« Je n'ai pas constaté, la semaine dernière, une crainte généralisée parmi les habitants de Hongkong »*, a-t-elle affirmé mardi, lors de cette conférence de presse. Celle-ci s'est tenue quelques heures après que le gouvernement a dévoilé un document élargissant considérablement les pouvoirs en matière de sécurité de la police hongkongaise en vertu de la nouvelle loi. Les forces de l'ordre pourront notamment procéder à des perquisitions sans avoir de mandat, si elles estiment que la sécurité nationale fait l'objet d'une menace « imminente ».

Le chef de la police a également reçu le pouvoir de contrôler et de supprimer toute information en ligne s'il existe des *« motifs raisonnables »* de penser qu'elle viole la loi sur la sécurité nationale. La police peut ordonner aux entreprises du secteur de l'Internet et aux prestataires de services de retirer toute information et saisir tout leur matériel. Dans le cas où elles refuseraient de s'exécuter, elles seraient passibles d'amendes et d'une peine allant jusqu'à un an de prison. Les sociétés sont également tenues de fournir les registres d'identification ainsi qu'une assistance pour permettre de déchiffrer des données.

Selon des juristes, ces nouveaux pouvoirs de surveillance sont larges et manquent de contrôle. *« Les nouvelles dispositions sont e rayantes, car elles accordent des pouvoirs aux forces de police qui sont normalement surveillées par le pouvoir judiciaire »*, a expliqué l'avocat Anson Wong Yu-yat au quotidien hongkongais South China Morning Post.